

plus pour gagner plus » n'a manifestement plus les faveurs du gouvernement. Jeter l'opprobre

Travaux publics. L'entreprise de Montchanin va démolir et reconstruire un pont à Dijon.

TEGC multiplie les performances

En 2005, elle avait réalisé quatre millions d'euros de chiffre d'affaires. L'année dernière, elle avait atteint 9,5 millions. En 2009, ce chiffre passera à 10 millions d'euros. Établie à Montchanin, dans la zone Henri-Paul-Schneider, l'entreprise TEGC est en plein développement. Ayant pris la succession de Philippe Meureau, demeuré président, Denis Guio ne cache pas une certaine forme d'optimisme.

Quand plusieurs entreprises consultées proposent une

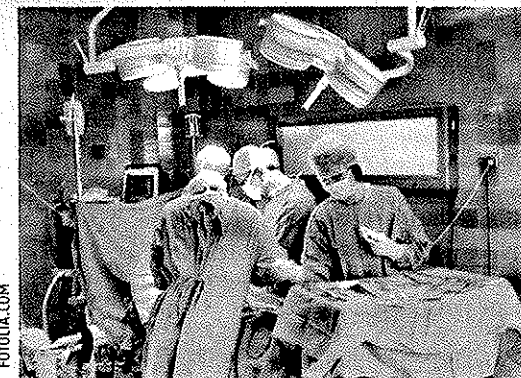
longue fermeture et cinq mois de travaux, pour la réfection du pont sur le canal du centre à Blanzay, TEGC a séduit le Conseil général de Saône-et-Loire en proposant une solution qui, en 72 heures chrono, permettra de changer le pont et de rétablir la circulation. Un exemple parmi d'autres de l'adaptabilité de l'entreprise. « Nous sommes organisés en trois pôles : génie civil industriel, ouvrages d'art et une nouvelle activité - développement, qualité et sécurité. Les donneurs d'ordres sont en effet très attachés aux questions de

sécurité. Nous accentuons donc les efforts et les précautions pour le zéro accident », souligne Denis Guio.

Concernant le génie civil industriel, TEGC avance plusieurs références : le bâtiment des Houillères à Montceau-les-Mines, qui a été transformé, le nouvel atelier de Creusot Forge au Creusot... « Nous avons aussi décroché le marché le restructuration du centre Leclerc de Montceau. C'est un marché de quatre millions d'euros, avec une option supplémentaire de quatre millions ».

TEGC a aussi en carnet l'extension du Leclerc de Decize et un autre dossier, toujours pour Leclerc, à Chalon-sur-Saône. Si l'entreprise de Montchanin est fortement présente en Saône-et-Loire, elle vient aussi de décrocher un marché en Côte-d'Or. Et pas n'importe lequel : « Nous allons démolir et reconstruire le pont urbain Meneville, rue Hoche, à côté de l'usine Amora. C'est un chantier de six mois pour le compte de la Ville de Dijon. Il s'agira du même pont que celui de Saint-Marcel, sur la RN80 ».

A.B.



FOTOUIA.COM

sur ces praticiens est simplement inacceptable. Une autre explication serait la part croissante de l'activité libérale de certains praticiens au sein des établissements publics. Globalement, ce type d'activité concerne les praticiens dont la spécialité est plutôt « technique », c'est-à-dire génératrice d'actes pour l'établissement où elle est exercée. Les spécialités chirurgicales et la radiologie en font partie. Ceux qui les pratiquent peuvent, de plus, appliquer des suppléments d'honoraires et gonfler ainsi leurs revenus. Les disciplines où l'acte intellectuel est privilégié sont en revanche moins attractives de ce point de vue et de fait « rapportent » moins aux hôpitaux. Sachant que les établissements hospitaliers ont désormais besoin de ces actes « techniques » pour assurer leur financement, cette possibilité offerte depuis plus de 30 ans permet d'espérer garder dans le secteur public ces praticiens à forte « valeur ajoutée ». C'est pourquoi on comprend mal l'intérêt des pouvoirs publics à vouloir limiter ces activités « privées ». Néanmoins, il faut rappeler que, depuis 2002, une prime dite de « service public exclusif » est versée aux praticiens renonçant à toute forme d'activité libérale. Nul ne sait si cette mesure a eu l'effet escompté. Elle a au moins servi à augmenter la rémunération des médecins hospitaliers à moindre frais.

les valeurs bourguignonnes



CAISSE D'ÉPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Passez vos ordres de Bourse grâce à DirectEureuil
0 825 800 825 (0.15 euros / min)

Cours au 27/02/09 - Variation depuis le 31/12/05

Cours au 27/02/09 - Variation depuis le 31/12/05

APRR	43,00	-13,57%
Belvédère	27,49	-0,04%
Bernard-Loiseau	5,00	-8,93%
Clayeux	2,78	0,00%
Cottin Frères	5,00	-7,75%

Duc	4,60	3,14%
Eurogerm	10,15	18,16%
Michel-Laroche	7,98	0,88%
Tonnellerie François Frères	22,39	-0,62%